

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Diplôme : **Diplôme d'Université Soins Relationnels en Santé Mentale**

Responsable (s) : Florent Poupart et Laurent Branchard

Contrôle continu

		Durée	Coeff.	Report
UE	Épreuve			
UE 101 : Approfondissement des connaissances en psychopathologie clinique	Examen écrit et dossier clinique	30mn	1	NA
UE 102 : Compétences cliniques pour le soin relationnel	Examen écrit et dossier clinique	30mn	1	NA
UE 103 : Principes de médiation thérapeutique	Examen écrit et dossier clinique	30mn	1	NA
UE 104 : Famille, culture, institution	Examen écrit et dossier clinique	30mn	1	NA
UE 105 : Séminaire	Présentation orale	20 min	1	NA

Informations complémentaires

La formation est validée avec l'obtention d'une moyenne de 10/20 minimum.

Chaque UE est également validée par l'obtention d'une note moyenne de 10/20 minimum. Les UE ne sont pas compensables entre elles.

Les écrits sont susceptibles d'être soumis au logiciel Compilatio afin de contrôler le plagiat et l'utilisation de l'intelligence artificielle. L'usage de l'intelligence artificielle n'est pas autorisé.

NB : L'évaluation des DU se déroule sur une session unique. Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise.

Les UE ne sont pas compensables entre elles.

En cas d'absence (cas de force majeure) à un examen, un report de l'épreuve peut être demandé par le stagiaire au(x) responsable(s) pédagogique(s) du diplôme.